



Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 9 Numéro 4 Décembre 2017

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0
Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024
Courriel : info@lacadesaigles.ca

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

J'aimerais en premier lieu vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée aux élections de novembre dernier.

Soyez assurés que je vais mettre le temps et l'énergie requis pour bien vous représenter, que ce soit à la MRC ou face aux différents paliers gouvernementaux. Je suis convaincu que mon équipe de conseillères et de conseillers est aussi motivée que moi à servir le bien commun de notre belle municipalité.

Je ne peux passer sous silence la très belle impression que j'ai, après seulement un mois en poste, de la qualité de nos employés municipaux, tant pour leurs engagements que pour leurs compétences.

Notre premier mandat a été de préparer le budget 2018 ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

Pour les prochains 4 ans, je veux travailler au développement économique et touristique de notre région. C'est le défi de la majorité des municipalités du Bas-Saint-Laurent qui veulent rester dynamisées. Pour cela, je vais supporter le comité de développement de Lac-des-Aigles (CDL). Ce comité a pour mandat de rester à l'affût de subventions potentielles de vos gouvernements pour différents projets.

En terminant, mon engagement premier envers vous est la transparence, donc, n'hésitez pas à nous questionner sur nos orientations et nos décisions.

En mon nom, au nom des membres du conseil et des employés municipaux, j'aimerais vous souhaiter un très beau temps des fêtes avec vos proches et vos amis et une bonne année 2018 !

Pierre Bossé, maire



Prochaines parutions du Bulletin :

- Printemps 2018
- Été 2018
- Automne 2018
- Hiver 2018

Date limite de remise des articles :

- 12 mars 2018
- 12 juin 2018
- 10 septembre 2018
- 11 décembre 2018

Table des matières

Mot du maire	1
Statut-budgétaire	2
Budget 2018	3
Informations municipales.	4-11
Collectes ordures et recyclage	
- Temps des Fêtes.	11
Info-Biblio	12
Développement	13
Nouveau site Internet	14
La vie scolaire	15
Club Optimiste	16
Entraide bénévole	17
Capsule Le saviez-vous ?	18
Café-rencontre à venir	18
Vous aimez le Scrabble	19
Mot de Postes Canada	19
Nouveau-nés	20
Parc Natur'Ailes	20
Emploi été Canada	21
Événements à venir	21
Tournoi de pêche	22
Horaires	23
Conseil municipal	24
Employés municipaux	24

STATUT - BUDGÉTAIRE

Après deux mois en poste, voici un résumé de mon analyse budgétaire pour notre belle municipalité.

Notre endettement total à long terme est de 0,88 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière. En comparaison, la moyenne des municipalités de la MRC est de 2.25 \$ du 100 \$ ce qui nous place dans une position relativement enviable.

Notre taux de taxes est un des plus bas de la région soit à 0,85 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière. De plus, ce taux est demeuré stable depuis trois ans, même si le coût de la vie, lui, a progressé au rythme d'environ 1,5 % par année (essence, fournitures, équipements, etc..).

Cependant, notre excédent de fonctionnement accumulé, lui, a considérablement diminué étant donné le paiement des immobilisations (achat de camion, imprévus,....) par celui-ci, n'ayant pas eu recours à des emprunts. Ainsi, comme l'illustre le tableau ci-dessous, nous sommes passés d'un excédent de 53 % en 2012, à moins de 8 % en 2016.

<i>Année</i>	<i>%</i>
2012	53%
2013	29,7%
2014	22,6%
2015	11.7%
2016	8%
2017	? <i>Le résultat en % sera connu lors du rapport financier 2017</i>

Idéalement, selon le Ministère des Affaires Municipales et de l'occupation du Territoire (MAMOT), un excédent de fonctionnement accumulé devrait se situer entre 15 et 25 % du budget de fonctionnement total. Actuellement, la moyenne de l'excédent de fonctionnement des municipalités de la MRC est de 26 %. Et pour certains de nos voisins les plus proches, leur excédent est à plus de 40 %.

En conclusion, nous estimons que nous nous devons de regarnir notre excédent de fonctionnement pour parer aux urgences et aux imprévus dans le but d'éviter de tomber dans le cercle vicieux de la carte de crédit et des emprunts (enjeux que nous voulons tous éviter pour notre budget personnel).

C'est pour cette raison que le Conseil municipal juge qu'une augmentation de 0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation est nécessaire pour 2018. Plus concrètement, cela signifie une augmentation annuelle de 30 \$ pour une propriété évaluée à 100 000 \$ et de 15 \$ par année pour une propriété de 50 000 \$. Même avec cette augmentation à 0,88 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière, nous serons toujours une des municipalités les moins taxées de la région.

En terminant, soyez assurés que l'équipe du Conseil municipal sera toujours rigoureuse dans l'analyse des investissements et des dépenses pour notre municipalité.

*Pierre Bossé
Maire*

REVENUS 2018

Recettes de sources locales : 28 % du budget	
Taxes foncières	283 149,00 \$
Surtaxe terrains vagues desservis	950,00
Taxe aqueduc	24 360,00
Taxe égouts	31 957,00
Matières résiduelles	34 224,00
Taxe-Réserve-Vidange boues étangs aérés	4 490,00
Taxes fosses septiques	8 320,00
Recyclage	14 191,00
	401 641,00 \$
Paiements tenant lieu de taxes : 1 % du budget	
Tenant lieu de taxes foncières (Gouv.)	10 786,00 \$
Transferts : 55 % du budget	
Péréquation	165 672,00 \$
Ent. du réseau routier local et subvention	84 651,00
Subvention taxe essence	553 907,00
	804 230,00 \$
Services rendus et autres : 16 % du budget	
Services rendus aux org. munic.	5 767,00 \$
Gouv. Québec Ent. chemins d'hiver	151 698,00
Autres (permis, mutation, intérêts, carrières,...)	23 700,00
Revenu éolien	35 790,00
Services rendus (photoc., loc. salles,..)	10 400,00
Parc Natur'Ailes	13 000,00
	240 355,00 \$
TOTAL DES REVENUS :	1 457 012,00 \$

TAXES

La taxe foncière a été haussé à 0,88 \$/100 \$, elle était à 0,85 \$/ 100 \$ depuis 3 ans. Les taxes de la cueillette des ordures, du recyclage, d'aqueduc, égouts et étang aéré demeurent inchangées.

DÉTAIL REMBOURSEMENTS DLT DE 2018**Sécurité incendie :**

Transporteur d'eau : 7 005 \$ en capital et 54 \$ en intérêts (Crédit-bail terminant en avril 2018).

Camion 10 roues avec benne :

Emprunt de 99 999 \$ en 2016. Solde au 31-12-17 73 641.34 \$: 19 514 \$ en capital + 2 563 \$ en intérêts.

JOYEUX NOËL ET

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018

CHARGES 2018

Administration générale : 14 % du budget	
Législation	25 408,00 \$
Gestion financière & greffe	128 795,00
Évaluation	18 183,00
Autres (assurances générales,...)	30 503,00
	202 889,00 \$
Sécurité publique : 7 % du budget	
Service de police	26 729,00 \$
Sécurité incendie	72 374,00
Quote-part Croix Rouge	160,00
	99 263,00 \$
Transport : 18 % du budget	
Voirie municipale	118 235,00 \$
Enlèvement de la neige	140 280,00
Éclairage des rues	6 200,00
Signalisation, circulation	1 000,00
Quote-part – Transp. adapté et collectif	1 523,00
	267 238,00 \$
Hygiène du milieu : 8 % du budget	
Réseaux distribution de l'eau	19 902,00 \$
Fosses septiques (Quote-part)	441,00
Réseaux d'égouts	45 680,00
Gestion des matières résiduelles	34 416,00
Gestion des matières recyclables	17 337,00
	117 776,00 \$
Santé et bien-être : 0.2 % du budget	
OMH et quote-part santé	2 425,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement : 2 %	
Urbanisme & dével. (inspecteur,..)	13 226,00 \$
Quote-part MRC dével. et agent	9 913,00
Embellissement - Fleurons	4 800,00
	27 939,00 \$
Loisirs et Culture : 6 % du budget	
Édifice municipal	20 943,00 \$
Plage	8 855,00
Parc Natur'Ailes	17 147,00
Loisirs	22 296,00
Bibliothèque – Loc. de volumes	2 692,00
Pavillon	5 960,00
Bibliothèque & Quote-part Inforoute	6 517,00
	84 410,00 \$
Frais de financement : 0.8 % du budget	
Intérêts Dette à long terme	16 124,00 \$
Frais	1 320,00
	17 444,00 \$
Autres activités financières : 44 % du budget	
Remboursement en capital	26 519,00 \$
Investissement – Taxe d'essence	553 907,00
Immobilisations & surplus affecté	57 202,00
	637 628,00 \$
TOTAL DES CHARGES ET	
ACTIVITÉS FINANCIÈRES :	1 457 012,00

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations comme suit :

Immobilisations anticipées	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Trottoirs route 232 est (TECQ)	122 477 \$		
Asphalte Garage et édifice (TECQ) 15 623 \$ + 22 764 \$	38 387 \$		
Réfection rues du village de l'Église, Beaulieu - Lepage (TECQ)	132 523 \$		
Couverture et planchers édifice municipal - 75, Principale (TECQ)	44 672 \$		
Couverture et planchers édifice municipal - 73, Principale (TECQ)	35 000 \$		
Pavage rue du Quai (TECQ)	70 000 \$		
Réfection Pavillon (TECQ)	10 050 \$		
Toiture et planchers Chalets (TECQ)	40 000 \$		
Gratte	10 000 \$		
Borne sèche	3 000 \$		
Chemin des Chalets	35 000 \$		
Enregistreur de débordement	20 000 \$		
Souffleuse		100 000 \$	
Unité d'urgence			50 000 \$
Compresseur	5 000 \$		
Surplus affecté immobilisations	50 000 \$		
	616 109 \$	100 000 \$	50 000 \$

PROVINCE DE QUÉBEC - Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : -

DATE DES RÉUNIONS DE 2018

Lundi, le 15 janvier,

lundi, le 5 février,

lundi, le 5 mars

mercredi, le 11 avril,

lundi, le 7 mai,

lundi, le 4 juin,

lundi, le 9 juillet,

lundi, le 6 août,

mercredi, le 5 septembre,

lundi, le 1^{er} octobre,

lundi, le 5 novembre et

lundi, le 3 décembre 2018.

DONNÉ à Lac-des-Aigles ce sixième jour du mois de de décembre deux mil dix-sept.

Francine Beaulieu, directrice générale

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE : -

À la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 décembre 2017 à 20 h 00, le règlement suivant a été adopté dont en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT 148-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 148-17 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018 À 2020 ET POUR ADOPTER LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR LE MÊME EXERCICE FINANCIER.

ARTICLE 4 : TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Le taux de la taxe foncière générale passe de 0,85 \$ à 0,88 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2018 conformément au rôle triennal d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Et la surtaxe sur les terrains vagues desservis à 1,76 \$/ 100 \$.

5.3 VALEUR DE L'UNITÉ DE LA TAXE FONCTIONNEMENT AQUEDOC

La valeur de l'unité de la taxe de fonctionnement aqueduc sera établie annuellement lors de l'adoption du budget. Pour l'année 2018 la valeur est établie à 100 \$ (même depuis 2012).

6.4 VALEUR DE L'UNITÉ DE LA TAXE FONCTIONNEMENT ÉGOUT

La valeur de l'unité pour la taxe fonctionnement égout sera établie annuellement lors de l'adoption du budget. Pour l'année 2018, la valeur est établie à 150 \$ (même depuis 2016).

6.5 VALEUR DE L'UNITÉ DE LA TAXE – RÉSERVE FINANCIÈRE VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS

La valeur de l'unité pour la taxe – Réserve financière vidange des boues des étangs aérés est établie pour l'année 2018 à 21 \$ (même depuis 2011).

ARTICLE 8 : MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les tarifs chargés respectivement pour 2018 (même depuis 2013) :

	Ordures	Gestion des matières recyclables	TOTAL
Chalet	51,25 \$	22,72 \$	73,97 \$
Maison	102,50 \$	42,60 \$	145,10 \$
Commerce	153,75 \$	65,32 \$	219,07 \$

ARTICLE 13 : PÉNALITÉ

La Municipalité décrète qu'une pénalité, d'un montant maximal de 20,00 \$ et minimale de 5 % du compte à recevoir, sera chargée pour chaque propriété faisant partie de la liste des comptes à recevoir (supérieure à 20 \$) déposée lors de la réunion du conseil du mois de novembre de chaque année.

Le Règlement 148-17 peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Lac-des-Aigles, ce quinzième jour du mois de décembre deux mil dix-sept.

Francine Beaulieu
Directrice générale

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 289-17 POSTE D'INSPECTEUR

L'inspectrice Mme Olga Rahari a terminé vendredi, le 22 septembre. Le poste sera réouvert après les élections et suite à la concertation avec les municipalités de Squatec, Saint-Louis du Ha! Ha! et Biencourt. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles continue le processus d'embauche et d'emploi d'un inspecteur avec les 3 autres municipalités.

Résolution 296-17 BUDGET 2018 - RIDT

Augmentation prévue des quotes-parts des municipalités de 9 %. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du budget de la RIDT pour le recyclage et la cueillette des ordures pour l'année 2018 correspondant pour Lac-des-Aigles à un montant de 52 840 \$ (en 2017 était de 48 491 \$).

Résolution 298-17 FABRIQUE – CROIX LUMINEUSE

Lettre de la Fabrique voulant que la municipalité fasse l'entretien de la croix et du terrain.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la Fabrique les documents soit le contrat, l'arpentage du terrain (dimension du terrain),... afin d'étudier ceux-ci avant la prise de décision.

Résolution 300-17 COUVERTURE CELLULAIRE

Pour manifester notre mécontentement de la couverture cellulaire : portez plainte.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif pour inciter les citoyens à faire une plainte concernant leur insatisfaction de la couverture cellulaire dans notre région.

Résolution 305-17 DEMANDE – BINGO LE BANQUIER

Lettre demandant une commandite pour le Bingo du Banquier qui aura lieu en novembre.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une commandite à la Maison des Jeunes de 200 \$ pour leur activité du « Bingo Le Banquier ».

Résolution 307-17 ENTRETIEN FOSSÉS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise M. Berthier Beaulieu à engager Excavation Régis Bérubé pour le faire avec sa débroussailluse.

Résolution 308-17 CHEMIN DES CHALETS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive à chaque propriétaire du chemin des Chalets, qu'entendu que la municipalité est consciente de l'accumulation de l'eau sur le chemin des Chalets au printemps 2017 ;

Qu'étant donné que la municipalité n'a pas encore reçu l'autorisation pour exploiter sa gravière-sablière ;

Considérant aussi que l'hiver 2016-2017 a été exceptionnellement neigeux, ce qui a fait en sorte que le niveau de l'eau a été anormalement haut ; Que la municipalité reporte les travaux au printemps 2018 et que ceux-ci seront la priorité.

Résolution 313-17 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie le maire sortant M. Claude Breault ainsi que Mme Nicole Beaulieu, conseillère et les conseillers M. Roger Dubé, M. Jean-Guy Beaulieu et M. Elzéar Lepage dont les mandats ont pris fin au scrutin de cette année pour leurs nombreuses années au sein du conseil et où ils ont su y apporter leur meilleur.

Qu'une plaque de gratitude soit offerte au maire M. Claude Breault pour ses 20 années au poste de maire.

Et félicite tous les membres du nouveau conseil, M. Pierre Bossé, maire, M. Michel Dubé, conseiller au siège # 1, M. Serge Demers, conseiller au siège # 2, Mme Vicky Ouellet, conseillère au siège # 3 (par acclamation), M. Luc Sirois, conseiller au siège # 4 (par acclamation), Mme Nadia Sheink, conseillère au siège # 5 et M. Frédéric Dubé, conseiller au siège # 6. Ainsi que Mme Guylaine Sirois comme préfet de la MRC de Témiscouata., M. André Chouinard, nouveau maire à Saint-Michel-du-Squatec, M. Réjean Morissette, maire d'Esprit-Saint, M. Maxime Dupont, nouveau maire de St-Guy, ainsi que tous leurs nouveaux conseillers.

Résolution 314-17 ÉLUS – FORMATION

Une formation obligatoire qui portera sur le Comportement éthique des élus municipaux se donnera par Internet et à plusieurs endroits dont la plus proche à Trois-Pistoles, le 20 janvier 2018 à 08:30 au 400, rue Jean-Rioux (Repas et pauses inclus). Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive, M. Pierre Bossé, maire, Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, M. Serge Demers, conseiller au siège # 2, M. Luc Sirois, conseiller au siège # 4 et M. Frédéric Dubé, conseiller au siège # 6, à la formation obligatoire sur le Comportement éthique donnée par la FQM à Trois-Pistoles le 20 janvier prochain. 5 membres du conseil à 330 \$ - escompte promotionnel de 25 % + taxes. De plus, qu'elle rembourse les frais de déplacements et de repas sur présentation de pièces justificatives.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 315-17 ÉLUS – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse réception des déclarations des intérêts pécuniaires de M. Pierre Bossé, maire, de M. Serge Demers, conseiller siège # 2, de M. Luc Sirois, conseiller au siège # 4, de Mme Nadia Sheink, conseillère au siège # 5 et de M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6.

Résolution 316-17 SIGNATAIRES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme M. Pierre Bossé, maire comme signataire des chèques en remplacement de M. Claude Breault et garde M. Michel Dubé cosignataire des chèques lorsque le maire n'est pas présent avec la directrice générale Mme Francine Beaulieu ou vice-versa.

Résolution 317-17 MAIRE SUPPLÉANT

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme M. Serge Demers comme pro-maire – maire suppléant de M. Pierre Bossé, maire de la municipalité pour les réunions du conseil municipal ainsi qu'à la MRC au Conseil des maires.

Résolution 321-17 VENTE POUR TAXES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte les procédures de vente de propriétés pour non-paiement de l'impôt foncier (taxes,...) tel que suggéré par la MRC de Témiscouata et lui envoie la liste des propriétés pour vente pour taxes d'ici le 15 décembre tel que requis.

Résolution 324-17 SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER LOCAL – FIN TRAVAUX NORD-DU-LAC

Tableau remis à chaque élu. Les travaux sur le chemin du Nord-du-Lac sont terminés pour un coût total de 11 880.16 \$ pour 2017. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Nord-du-Lac pour un montant net subventionné de 11 880.16 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Résolution 325-17 PAERRL – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 74 651 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolution 327-17 DÉNEIGEMENTS DES STATIONNEMENTS

Le 24 octobre 2017 lettre de demande de soumissions postée le 24 octobre 2017 à 3 entreprises :

Trois (3) soumissions reçues et ouvertes publiquement le 13 novembre à 13 h sont 9125-6230 Québec inc. Exc. Régis Bérubé 1635.75 + taxes = 1 901.40 \$, Les Cultures B.M. inc. 1590 \$ + taxes = 1828.10 \$ et Excavation Jean-Guy Roy inc. 1445 \$ + taxes = 1661.39 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre du plus bas soumissionnaire soit Excavation Jean-Guy Roy 1445 \$ + taxes = 1661.39 \$ pour le déneigement des stationnements des édifices situés au 73 et au 75, rue Principale et de l'entrée du côté est de la salle pour l'hiver 2017-2018 soit du début du mois de novembre jusqu'à la fin du mois d'avril, payable en un seul versement à la fin de la saison.

Résolution 328-17 LOISIRS – HIVER 2017-2018

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prépare un document d'appel d'offres de candidatures pour l'animation des Loisirs cet hiver en y incluant l'entretien de la glace de la patinoire à montant forfaitaire.

Et que les offres soient reçues jusqu'au 1^{er} décembre à midi et celles-ci seront par la suite analysées et traitées par les membres du conseil.

Résolution 333-17 SOUMISSION POUR LOCATION DE MACHINERIE LOURDE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède par invitation auprès de 3 entreprises de Lac-des-Aigles soit 9125-6230 Québec inc. (Exc. Régis Bérubé), Les Cultures B.M. et Excavation Jean-Guy Roy pour sa demande de soumissions pour la location de machinerie lourde et que l'ouverture des soumissions se fasse à 14 h, le 4 décembre 2017.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 335-17 REPRÉSENTANT - RIDT

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme pour 2018 la conseillère Madame Nadia Sheink, comme délégué de la municipalité de Lac-des-Aigles pour la RIDT.

Résolution 336-17 DEMANDE D'APPUI – ÉCOLE SECONDAIRE VALLÉE-DES-LACS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une contribution de 1 000 \$ comme appui financier pour le Projet Jeunesse en musique à l'École secondaire Vallée-des-Lacs.

Résolution 338-17 CROIX LUMINEUSE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles rencontre la Fabrique pour connaître s'ils ont l'intention de donner le terrain de la Croix à la municipalité et alors d'accepter le transfert à la municipalité.

Résolution 340-17 GUIGNOLÉE

Courriel reçu de Véronique Bouchard, présidente du Club Optimiste, demandant la salle du conseil pour dimanche le 3 décembre à compter de midi pour la Collecte des denrées pour les paniers de Noël par les optimistes. Demande pour l'envoi collectif et demande l'autorisation d'installer au même endroit le sapin de Noël. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle du conseil dimanche le 3 décembre et de défrayer le coût de l'envoi collectif, la salle propre au début, propre à la fin aux Optimistes pour La Guignolée. Qu'elle autorise le Club Optimiste à installer au même endroit que les années précédentes le sapin de Noël (la structure fabriquée l'année dernière).

Résolution 342-17 DÉLÉGUÉ MUNICIPAL SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DES JEUNES

Comme la Maison des Jeunes est un assuré additionnel sur la police de la municipalité, la MMQ nous demande qu'un élu soit délégué sur le conseil d'administration. Le délégué était Roger Dubé. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Mme Vicky Ouellet comme délégué municipal sur le Conseil d'administration de la Maison des Jeunes.

Résolution 343-17 BINGO DU BANQUIER

Demande pour la salle communautaire au sous-sol pour la tenue du Bingo du Banquier par la Maison des Jeunes, Vendredi, le 24 novembre à 19 h 30 et un envoi collectif gratuit. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle communautaire au sous-sol gratuitement à la Maison des Jeunes pour la tenue de leur Bingo, vendredi, le 24 novembre et accepte de défrayer l'envoi collectif.

Résolution 345-17 MACHINE À PRESSION

Un appel d'offre pour la vente de la vieille machine à pression a été posté par EC le 7 novembre. 1 soumission reçue. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la soumission reçue de M. Régis Ouellet (114, Principale) offrant 400 \$ pour la machine à pression.

Résolution 346-17 PALMARES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE VALLÉE-DES-LACS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite l'École secondaire Vallée-des-Lacs pour l'obtention de la cote de 8,6 au Palmarès des écoles du Journal : le top 5 de chaque région de l'Est du Québec dans les 5 meilleures écoles publiques et des 5 meilleures écoles privées de chaque région de l'Est du Québec, en fonction de la cote (sur 10) que l'Institut Fraser leur a accordée.

Résolution 355-17 DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL

Chaque membre du conseil a un ou plusieurs dossiers sous sa responsabilité.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles remette aux membres du conseil les dossiers suivants :

M. Pierre Bossé, maire, dossiers MRC, Gestion interne

M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, dossiers sécurité incendie et OMH

M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL et Route des Monts Notre-Dame

Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes

M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs

Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5, dossier Matières résiduelles (RIDT)

M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs

Résolution 356-17 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Par résolution, selon l'article 24 de la loi sur le Traitement des élus, les modalités de versements de la rémunération et de l'allocation des élus se déterminent par résolution. Que la municipalité de Lac-des-Aigles fixe les modalités de versements de la rémunération et de l'allocation des élus aux 3 mois au lieu d'aux 6 mois (Règlement # 102-10).

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 357-17 DATES DES RÉUNIONS DE 2018

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe les dates de réunions du conseil de l'année 2018 comme suit : Lundi, le 15 janvier, lundi, le 5 février, lundi, le 5 mars, mercredi, le 11 avril, lundi, le 7 mai, lundi, le 4 juin, lundi, le 9 juillet, lundi, le 6 août, mercredi, le 5 septembre, lundi, le 1^{er} octobre, lundi, le 5 novembre et lundi, le 3 décembre 2018 abrogeant la résolution # 319-17.

Résolution 358-17 FORMATION DU MAIRE

Le maire est intéressé par une formation de la FQM sur « Le rôle et la responsabilité des élus ». Celle-ci se donnera à Pohénégamook le 24 février et à Trois-Pistoles le 3 mars. Que la municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice à inscrire le maire M. Pierre Bossé à cette formation sur le Rôle et responsabilités des élus qui se donnera à Pohénégamook, le 24 février 2018. Et qu'elle en acquitte les frais d'inscription de 440 \$ + taxes et lui rembourse les frais de déplacement et de repas (si requis) sur présentation du formulaire complété.

Résolution 362-17 PROJET ÉTUDIANT – ÉTÉ 2018

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles monte un projet étudiant dans le cadre du programme Emploi d'été Canada, pour un étudiant secondaire ou collégial, au salaire minimum, pendant 8 semaines, sous la supervision de M. Berthier Beaulieu, contremaître pour effectuer des tâches d'entretien de pelouses... Et mandate la directrice générale Mme Francine Beaulieu, comme son représentant.

Résolution 364-17 RENCONTRE ANNUELLE TOURISTIQUE 5 DÉCEMBRE

Une rencontre annuelle touristique est organisée par la MRC mardi, le 5 décembre à 8 h 30. Présence à confirmer avant le 1^{er} décembre. Le coût pour le petit déjeuner est à vos frais. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Serge Demers, conseiller au siège # 2 pour participer à cette rencontre touristique et lui rembourse ses frais de déplacement et de repas (si requis) sur présentation du formulaire complété et de pièces justificatives.

Résolution 365-17 LOISIRS – HIVER 2017-2018

ATTENDU QUE la Municipalité est allée par Appel de candidatures pour 2 postes de travail aux loisirs, le 16 novembre, par envoi collectif à toute la population ;

ATTENDU QUE les offres de candidatures devaient être reçues à la municipalité avant midi vendredi le 1^{er} décembre;

ATTENDU QU'À la fin de cette période la municipalité a reçu 2 enveloppes scellées ;

ATTENDU QUE l'ouverture des enveloppes de candidatures a eu lieu publiquement vendredi, le 1^{er} décembre à 13 h en présence de M. Pierre Bossé, maire, de M. Luc Sirois, conseiller siège # 4 et de Mme Francine Beaulieu, directrice générale;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une (1) candidature pour le poste d'animateur-trice des Loisirs à l'intérieur et une (1) pour le poste d'animateur-trice des Loisirs à l'intérieur ainsi que pour le poste de responsable de l'entretien de la patinoire ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont procédé à l'analyse de chacune des offres ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de Resto Chez Lelou pour les 2 postes soit le 1^{er} poste d'animateur-trice des Loisirs et l'engage à 15 \$/heure taxes incluses et pour le 2^e poste à forfait à 350 \$ /semaine taxes incluses selon les termes du contrat. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat.

Résolution 367-17 POSTE D'INSPECTEUR

Offre de M. Julien Colpron-Tremblay (inspecteur à Sainte-Rita) pour desservir Lac-des-Aigles (1/2 journée), Biencourt (1/2) et Squatec 1 journée / semaine et à la demande. Au Lac-des-Aigles, le Jeudi en après-midi de 13 h à 16 h 30 pour effectuer les tâches d'inspecteur et autres tâches. Débutant le 11 janvier 2018. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Julien Colpron-Tremblay comme inspecteur municipal à 23 \$/heures + 4 % pour environ 3.5 heure par semaine à compter du 11 janvier 2018. Qu'il soit payé par dépôt salaire à chaque semaine sur présentation d'une feuille de temps. Que son supérieur immédiat soit M. Pierre Bossé. Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale soient autorisés à signer son contrat.

Résolution 372-17 SUIVI CROIX LUMINEUSE

Résolution reçue de la Fabrique du don du terrain de la Croix et de son entretien.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le don complet et mandate le notaire M. Harold Thibeault pour s'occuper de la transaction du transfert. Et mandate le maire M. Pierre Bossé et Mme Francine Beaulieu, directrice générale à signer ce contrat.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 374-17 RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE

La municipalité est abonnée au Réseau d'information municipale du Québec RIM, le coût est de 80\$ / année + taxes. Un bulletin est envoyé par courriel à chaque jour. Chaque membre du conseil peut être abonné le coût est le même pour 1 ou plusieurs abonnements. Moi, Francine et Nadia sommes inscrites.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles continue l'abonnement et inscrive Mme Vicky Ouellet et M. Serge Demers et autorise la directrice générale à effectuer le paiement de la facture.

Résolution 375-17 DEMANDE DE LA FABRIQUE

Lettre de demande de 1 000 \$ et plus pour 2018.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles budgétise comme aide en 2018 pour la Fabrique un montant de 1 000 \$ et que pour le déboursé la Fabrique en fasse une demande écrite.

Résolution 376-17 FONDS JEUNESSE TÉMISCOUATA

Lettre demande de financement du Fonds Jeunesse Témiscouata à $0,25 \text{ \$/capita} \times 518 = 129,50 \text{ \$}$

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse un financement de 129.50 \$ au Fonds Jeunesse Témiscouata.

Résolution 378-17 PUBLICITÉ – BROCHURE TOURISTIQUE OFFICIELLE DU TÉMISCOUATA

Annonce de 1/8 de page à 175 \$ + taxes. Pas prise en 2017 retenue en 2016.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prenne une annonce de 1/8 de page au coût de 175 \$ + taxes.

Résolution 380-17 ACTIVITÉ PÊCHE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître comme responsable de l'aménagement du champ de glace et le forme sur les pratiques sécuritaires sur les champs de glace et mandate aussi le conseiller M. Luc Sirois, comme représentant municipal pour l'organisation par des bénévoles d'une journée de pêche sur glace en janvier en respect de toutes les consignes de nos assurances (périmètre, prise de mesures de l'épaisseur de la glace, tenue d'un registre,...). Soit le 13 janvier.

Résolution 381-17 DEMANDE – COMITÉ DES FINISSANTS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Comité des finissants en secrétariat-comptabilité du Centre de formation professionnel de Témiscouata-sur-le-Lac.

Résolution 383-17 DEMANDE D'UN CITOYEN

Lettre d'un citoyen demandant les pompiers pour mettre le feu aux débris de sa grange écrasée.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles attende des nouvelles de l'environnement avant de permettre aux pompiers d'effectuer une pratique en brûlant les débris.

Correspondance (octobre-novembre-décembre)

1. Reçu le 7 septembre une lettre du Ministre des Transports, nous informant qu'à la suite de la recommandation de notre député, le MTQ nous accorde une aide maximale de 10 000 \$ comme aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
2. À l'assemblée générale annuelle de l'ADVL le 21 septembre dernier, M. Jacques Boucher a remis le document « Plan d'action AgroÉnergie Coop de solidarité », 3 objectifs : 1) vente de granules 2090 tonnes chiffre d'affaires de 440 000 \$,... 2) production de panic érigé (projet mis en attente car le panic contient du chlore qui perfore les pannes acéricoles,..) 3) promotion de l'utilisation du granule.
3. Communiqué de la MRC reçu le 13 septembre, la MRC a distribué près de 4 700 000 \$ depuis la mise en service des Parcs éoliens témiscouatains en décembre 2015.
4. Reçu le 8 septembre une copie de la lettre de la CPTAQ a envoyé à la MRC concernant l'article 59 : l'adoption du projet de loi 122 modifie plusieurs lois dont la Loi sur la protection du territoire agricole (LPTA).
5. Courriel reçu de la CPTAQ le 12 septembre, à l'effet que les formulaires de la CPTAQ ont subi certaines modifications. L'ensemble des formulaires est disponible sur www.cptaq.gouv.qc.ca
6. L'ABC des Portages offrira à notre bibliothèque les jeudis de cet automne, des cours d'informatique Niveau 1 à 30 \$ (30 cours) et niveau 2 à 20 \$ (15 cours), des cours de mathématiques et de français ainsi qu'un service d'écrivain publique. On s'inscrit au 418-862-9998.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

7. Reçu par dépôt direct le 7 novembre, la 2e tranche dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) soit 17 781 \$ (Total reçu de 74 651 \$).
 8. Invitation du Carrefour jeunesse-emploi de Témiscouata pour assister à un 5 à 7 de remise de bourses du Fonds Jeunesse Témiscouata le 30 novembre prochain à 17 h à la salle du conseil des maires de la MRC.
 9. Invitation de la Route des Monts Notre-Dame (dont la municipalité est membre) à une 1ère journée de rencontre des membres et partenaires qui aura lieu vendredi, le 24 novembre de 10 h à 15 h au Centre des Loisirs d'Esprit-Saint.
 10. Reçu lettre de l'ADMQ félicitant les nouveaux conseils municipaux. « Pour les 4 prochaines années, les citoyens de votre municipalité comptent maintenant sur vous pour que vous puissiez répondre à leurs attentes. Vous pourrez compter sur les directeurs généraux qui possèdent non seulement l'expérience et les compétences pour vous épauler,...
 11. Reçu par dépôt direct le 30 novembre, la dernière et 2e tranche dans le cadre du Programme PIC150 soit 7 764 \$.
 12. Lettre de la Maison des Jeunes demandant la salle communautaire pour la tenue d'une exposition photo Samedi, le 16 décembre prochain. Prêtée gratuitement.
 13. M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup – Témiscouata a écrit une lettre de félicitation à M. Pierre Bossé, maire « Je suis d'avis que vous saurez relever avec brio les nombreuses tâches qui vous attendent, ... et je vous assure de ma collaboration, ... ».
 14. La Fondation pour la Persévérance scolaire remercie les partenaires municipaux pour leur contribution à leur campagne de financement 2017-2018. Entre autres, LDA 500 \$ pour 2017-2018, Biencourt 400 \$/année pour 3 ans, Squatec 588 \$ pour 2017-2018.
-

DES COLLECTES RÉUSSIES EN HIVER !

Un bac bien placé facilite le travail de collecte, d'épandage d'abrasifs et de déneigement.

Afin de prévenir les désagréments qui peuvent survenir durant l'hiver, certaines précautions peuvent être prises.

1. Il est important de s'assurer que les bacs soient bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur ou encore que les matières gèlent et se compactent au fond.
2. Il est préférable de déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le trottoir ou la bordure de béton (s'il y a lieu). De cette façon, les bacs ne nuiront pas à l'épandage d'abrasifs ni au déneigement des rues et des trottoirs. En libérant le trottoir, les piétons et les personnes à mobilité réduite pourront circuler sans crainte.
3. Un dégagement de 60 cm (2 pieds) est requis autour du bac. Il ne doit pas être collé sur un banc de neige, un autre bac, un véhicule ou un poteau.
4. Les bacs doivent être visibles pour les collecteurs. Autant que possible, ils ne doivent pas être cachés par un banc de neige ou une haie de cèdres.
5. Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol.
6. Été comme hiver, les bacs d'ordures ménagères et de récupération doivent être en bordure de rue pour 7 h le jour de la collecte.

Bon hiver !

Rappel : En cette période hivernale il est demandé de ramasser ses bacs le jour même de la collecte afin de ne pas nuire aux travaux de déneigement. À noter que chaque contribuable est responsable de ses bacs en cas de bris ou de vols, les coûts de remplacement seront à la charge du contribuable.

COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE – TEMPS DES FÊTES

Jours fériés de fin d'année

- **Les collectes** du recyclage du lundi **25 décembre** et celle de déchets du lundi **1er janvier 2018 sont reportées au lendemain**, soit les mardis 26 décembre et 2 janvier.
Ces informations sont déjà inscrites au verso des calendriers de collecte.

INFO BIBLIOTHÈQUE - DÉCEMBRE 2017

Livres récemment achetés :

Plusieurs livres ont été achetés depuis la dernière parution du journal soit depuis Mars dernier :

Pour les adultes

<i>SUITE DES SÉRIES QUE L'ON A :</i>		
Tome 2	Abigael messagère des anges	Marie-Bernadette Dupuis
Tome 2	Les portes du couvent	Marjolaine Bouchard
Tome 3	La famille du lac	Gilles Côté
Tome 3	L'espoir des Bergeron	Michel Tremblay
Tome 2	Le grand magasin	
Tome 3	Une simple histoire d'amour	Louise Tremblay D'Essiambre
<i>NOUVELLES SÉRIES :</i>		
Tome 1	Au chant des marées	France Lorrain
	Une colonne de feu (suite des piliers de la terre)	Ken Follett
Tome 2	Le club des morts	Marie Hall
Tome 2	Loup Garousse	LP Sicard
	DARKER	E L James

Pour les enfants

<i>Nouveauté des suites des séries que l'on a :</i>		
Tome 8	Défense d'entrée	Caroline Héroux
	Juliette à San Francisco	Rose-Line Brassat
Tome 7	Le carnet d'Allie	Meg Cabot
Tome 13	Le journal d'Alice	Sylvie Louis
Tome 5	Zoélie Lallumette	Marie Potvin
Tome 9	Les soucis d'un Sansoucy	Yvan De Muy
Tome 8	Le carnet d'Allie	Meg Cabot
Tome 7	Le journal de Dylane	Marilou Addison
Tome 8	Bines	
Tome 10	La vie compliquée de Léa Olivier	Catherine Girard-Audet
Tome 12	Le journal d'un dégonflé	Jeff Kinney
<i>Nouveautés</i>		
Tome 1 à 3	Cœur de Slush	Sarah-Maude Beauchesne
	L'envahi'sœur	Sophie Laroche
Tome 1	Ti-Guy la puce	Geneviève Guilbault
	SOS lutins	Marie Potvin
	Noël est arrivé	Marie Potvin

Animation de Noël

Le Noël du Petit Gnouf ! Mercredi, le 20 décembre de 18 h 30 à 19 h 30.

Horaire régulier de la bibliothèque

Les heures d'ouverture : Lundi : 13 h 30 à 15 h 00 et Mercredi : 19 h 00 à 20 h 30

La bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2017 au 7 janvier 2018 pour les vacances des Fêtes.

Le comité de la bibliothèque tient à vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes avec les membres de votre famille !

Développement

Encore cette année, la municipalité investit dans le développement économique par une contribution de 9 913 \$ dans son budget 2018 à raison de 2 670 \$ pour l'Association de Développement de la Vallée-des-Lacs (ADV L) qui regroupe 5 municipalités (Lac-des-Aigles, Biencourt, Squatec, Auclair et Lejeune) et de 7 243 \$ comme quote-part à la MRC. Ces montants servent de levier pour aller chercher des financements plus importants auprès d'autres organismes pour réaliser des projets. Ces organismes régionaux/provinciaux/fédéraux comme la SADC (Société d'aide au Développement des collectivités), DEC (Développement économique Canada) ou le carrefour Jeunesse Emploi du Témiscouata, pour n'en citer que quelques-uns, peuvent supporter des projets à caractère économique. Toutes entreprises ou organismes de développement comme la Corporation de Développement de Lac-des-Aigles (CDL), peuvent présenter des projets et, éventuellement, selon la pertinence et la qualité du projet, bénéficier d'un support financier pour le réaliser.

Le CDL, fondée dans la foulée de la demi-journée de réflexion sur l'avenir de la municipalité qui s'est tenue le 15 octobre 2016, a eu comme mandat d'élaborer un plan de développement stratégique à partir des idées émises lors de cette journée et d'en assurer sa réalisation. Le CDL est devenu l'outil de développement économique de la municipalité. L'organisation compte actuellement 7 membres (Pierre Bossé (maire), Danielle Albert (secrétaire de la Corporation), André Bossé, Yolaine Malenfant, Simon Bois, Nadia Sheink et Serge Demers (Président et trésorier de la corporation) qui travaille activement à la réalisation de projets à caractère tant économique, touristique que social.

Ainsi, les membres de la corporation ont été impliqués dans la réalisation du Marché public et la mise en place du promontoire et des bornes d'information. Nous travaillons actuellement à l'organisation d'un Drag de motoneige qui se déroulera le 10 février prochain et nous sommes impliqués dans la Corporation de la route des Monts-Notre-Dame, la dernière-née des dix-huit routes touristiques officiellement reconnues par Tourisme Québec. Des demandes de financements auprès de la MRC ou d'organismes subventionnaires sont actuellement en cours de rédaction pour réaliser ces projets.

D'autres projets à plus long terme sont actuellement sur la table de travail de la Corporation et nous vous ferons part de leur développement au cours des prochains mois. La Corporation demeure ouverte à toutes nouvelles idées et à toutes nouvelles personnes qui seraient tentées de s'investir dans le développement de notre collectivité. De plus, nous nous ferons un plaisir d'accompagner tout promoteur désireux de réaliser des projets dans notre municipalité.

Serge Demers pour la Municipalité de Lac-des-Aigles.

Nouveau site internet bientôt en ligne

(Besoin d'informations des entreprises et organismes)

Comme certains ont pu le constater, le site internet de la municipalité n'est pas à jour depuis plusieurs semaines. Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu occasionner.

Après plusieurs semaines de développement, la municipalité de Lac-des-Aigles est fière d'annoncer que dès janvier 2018 elle aura un tout nouveau site internet.

Arborant une interface plus jeune et actuelle, il présentera une information mieux structurée pour faciliter la recherche sur des sujets particuliers, les réponses aux questions fréquemment posées ou toute autre information destinée aux citoyens, aux organismes publics, aux entreprises et aux touristes.

Sur notre site, nous offrirons aux entreprises et organismes une visibilité.

Afin de ne pas oublier personne et pour avoir les informations à jour, nous aimerions avoir, si vous le désirez le : nom de l'entreprise, l'adresse, le numéro de téléphone, le nom du responsable et / ou noms des personnes sur un comité, l'adresse courriel et le site internet si existant.

Vous pouvez envoyer les informations par courriel

à nadia@lacdesaigles.ca

et ce, le plus tôt possible !

Merci de votre collaboration habituelle.

Nadia Castonguay
Agente administrative
418 779-2300 poste 11
nadia@lacdesaigles.ca

LAVIE SCOLAIRE (déc. 2017)

Nous vivons dans une période de changements permanents, dans tous les domaines ou sphères d'activité. Tout va vite, très vite même. Même en éducation, il y a des changements de fonctionnement important. À ce titre Mme Louise Roy, directrice du centre à l'éducation des adultes, à la formation professionnelle et au service aux entreprises de notre commission scolaire est venue présenter au conseil des commissaires le 7 novembre dernier un nouveau service offert par la commission scolaire du Fleuve et des lacs : **Challenge U** (<https://www.challengeu.ca/>) Il s'agit d'une plate-forme numérique permettant aux élèves adultes (16 ans et plus) de terminer leur formation secondaire et ainsi obtenir leur diplôme de qualification. Ce projet québécois est ambitieux, à l'heure du temps, parrainé par Georges St-Pierre et Steve Bégin. Présentement il y a 5 cours d'offert, dès 2018 le nombre devrait monter à 8 et augmenter graduellement. Les élèves peuvent suivre leur formation sur la plate-forme numérique de leur choix. Le tout est très convivial et très dynamique. Mme Roy m'informait qu'en date du 11 décembre nous avons déjà 300 inscriptions et que nous devrions atteindre le 1000 tôt en 2018. Les élèves inscrits proviennent de l'ensemble du Québec. À ce jour seulement 6 commissions scolaires offrent **Challenge U**.

Pour toute personne qui ne lui manque qu'un ou quelques cours pour obtenir son DES cette plate-forme numérique est fort intéressante et le tout reconnu par le ministère et gratuit à l'exception du coût de l'examen final qui lui se fait dans un local de la commission scolaire.

Il y a un an je faisais mention du classement des écoles secondaires au Québec dans lequel notre école de Squatec faisait très bonne figure. Peut-être croyez-vous que je me répète mais cette année nous sommes encore meilleurs que l'an dernier. Notre commission scolaire est la première au Québec sur 61 commissions scolaires francophones et notre jolie petite école secondaire est encore la première du Bas-Saint-Laurent, secteur public, presque à égalité avec le meilleur collège privé, de quoi être fier. Le suivi personnalisé que l'équipe-école assure est l'atout majeur de ce succès. L'école offre de la récupération, un accompagnement en tutorat ainsi qu'un suivi étroit avec les parents. Tout le personnel travaille en étroite collaboration afin de donner un service de qualité **à tous les étudiants. MERCI à tout le personnel dévoué...**

Voici l'estimation de la clientèle scolaire pour les 3 prochaines années pour notre secteur et pour le district scolaire no 8

soit les années scolaires 2018-2019 2019-2020 2020-2021 :

Sainte-Rita	14	12	13 (possibilité d'un seul groupe car il manque à ce jour 2 élèves en 1-2-3)
Lac-des-Aigles	36	32	32
Biencourt	26	21	22
Squatec	36	38	32
St-Cyprien	78	82	74
St-Clément	38	35	33
Secondaire-Squatec	87	90	81

Pour Lac-des-Aigles c'est notre dernière grosse cohorte (7 en maternelle). L'année prochaine il n'y aura que 2 enfants en maternelle 5 ans. Il y a de quoi réfléchir, chercher des solutions pour ensuite passer à l'action.

Lors de la confection du budget 2016-2017 de la commission scolaire nous avons prévu un déficit d'opération de 325 844\$. Après 5 années de coupes majeures dans le système public d'éducation le gouvernement s'est décidé de réinvestir en éducation. Un hiver clément, des congés de maladies moindre, de nouveaux investissements gouvernementaux et un contrôle extrêmement serré des dépenses ont fait en sorte que nous avons obtenu un surplus d'opération de 757 366 \$ sur des revenus totaux de 61,5 millions \$. Encore ici notre commission scolaire se démarque positivement.

Claude Breault commissaire, district no 8 : Lac-des-Aigles, St-Guy, Ste-Rita, St-Cyprien et St-Clément



Nouvelles de votre Club Optimiste !!

Sécurité à vélo du 24 juin 2017

Le Club Optimiste tient à remercier tous les enfants, parents, bénévoles et membres Optimiste d'avoir participé en grand nombre à cette journée. De plus, des jeux d'habiletés ainsi qu'une randonnée dans le village ont eu lieu et ce, accompagnée des pompiers.

PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCES ont été offerts aux jeunes dont deux vélos.

Les gagnants des vélos sont :

Julianne Sirois

et

Éthan Leblanc-Breault.

Nous voulons remercier tous les commanditaires suivants :

- Municipalité de Lac-des-Aigles/pompiers
- Le Coin du Sport de Dégelis
- Dépanneur chez Carolie
- Membres du Club Optimiste
- Bénévoles
- Et sans oublier LE Club Optimiste qui est souvent dans l'ombre...

MERCI une fois de plus, pour votre participation à la réussite de cette journée et à tous ceux qui nous ont permis de la réaliser !!



Guignolée du 3 décembre 2017

Nous voulons vous remercier Aiglois et Aigloises pour votre grande générosité lors de la Guignolée du 3 décembre dernier !! Un montant de 801.16\$ incluant un pont payant de 269.35\$ a été amassé ainsi que beaucoup de denrées.

WOW !! MERCI BEAUCOUP !!!

Nous voulons également remercier tous les bénévoles, les membres optimistes ainsi que les lutins ayant participé à la réalisation de cette journée !



Merci également à madame Julie Ouellet d'assurer le fonctionnement de la musique dans le clocher de l'église pendant la période des Fêtes.

Nous vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes !!

Vous voulez joindre les rangs du Club Optimiste ? Contactez-nous !

Véronique Bouchard, présidente 418-779-2029 et Valérie Patoine, secrétaire-trésorière 418 779-2922



Entraide bénévole du Haut Pays

Organisme de bienfaisance qui offre des services pour les aînés de 65 ans et plus, demeurant à domicile et ce par le biais de personnes bénévoles. Ce comité couvre quatre (4) paroisses : St-Guy, Trinité-des-Monts, Esprit-Saint et Lac-des-Aigles.

Pour le moment, le comité offre seulement de l'accompagnement-transport médical ainsi que du soutien civique : épicerie, caisse et pharmacie. Pour continuer à offrir ses services et en développer d'autres (animation, visites amicales, télé-bonjour, ...) nous avons un besoin URGENT de recruter de nouvelles personnes.

Votre implication dynamique, vos compétences et le souci de donner au suivant, feront de vous la meilleure personne pour faire partie de notre équipe. Il en va de la survie de notre organisme. Sans relâche, les aînés devront chercher dans leur entourage pour obtenir de l'aide.



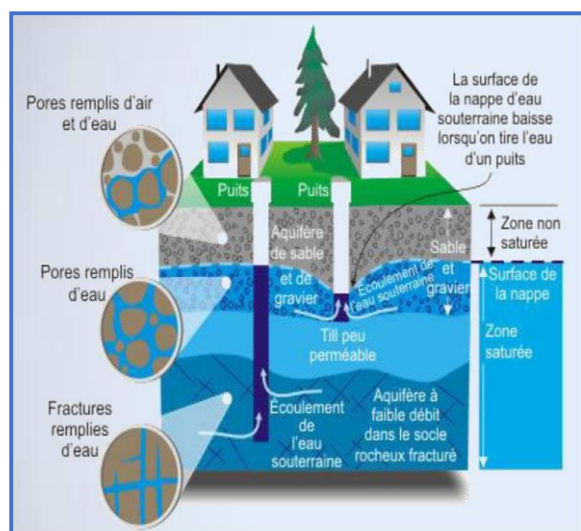
Pour information : **Régine Mailloux 418-779-2548** Ou **Nicole Gagnon** au Centre d'action bénévole Région Témis : **418-853-2546** (laissez votre message à la réception et je vous rappelle afin d'éviter des frais d'interurbains)

Présidence : Elzéar Lepage
V-présidence et trésorerie : Régine Mailloux
Secrétariat : Marie-Andrée Lebel
Administrateur : André Beaulieu
Administrateur : Gaudios Ouellet

ON A BESOIN DE VOUS !

Capsule *Le savez-vous?*

Le savez-vous ?



Dans le Bas-Saint-Laurent, près de 60% de la population du Bas-Saint-Laurent s'alimente en eau à partir des sources d'eau souterraine. Cependant, nos connaissances à leur sujet étant minimales, le [Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent \(PACES-NEBSL\)](#) a été mis sur pied.

Le **PACES**, développé par le ministère de l'Environnement du Québec (**MDDELCC**), a été créé afin d'établir une cartographie hydrogéologique du Québec municipalisé. L'**OBVNEBSL** a été un partenaire dans le [PACES-NEBSL](#). Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet : <http://obv.nordestbsl.org/paces.html>

CAFÉ-RENCONTRE À VENIR

Après une
agression
sexuelle...
de l'aide existe.



418 816-1232 • calacskrtb@yahoo.ca
Services gratuits et confidentiels

C'est dans une atmosphère chaleureuse et conviviale que le CALACS du KRTB vous invite à échanger sur différents thèmes, tels que l'affirmation de soi, les relations saines, l'estime de soi, comment reprendre du pouvoir, etc.

Les cafés-rencontres s'adressent aux femmes de 14 ans et plus ayant vécu une agression à caractère sexuel. Par le biais des cafés-rencontres, vous pourrez briser l'isolement et partager votre vécu.

Les activités vous permettront d'exprimer vos sentiments de manière créative et de développer une image positive de vous-même. Les cafés-rencontres auront lieu selon vos disponibilités (jour ou soir). Les services sont **gratuits** et **confidentiels**.

Une politique de remboursement des frais de déplacement et de gardiennage sera disponible pour donner la chance à toutes les femmes de s'inscrire.

INFORMATION OU INSCRIPTION : 418-816-1232 ou calacskrtb@yahoo.ca

VOUS AIMEZ JOUER AU SCRABBLE?



Où : À la bibliothèque Isabelle-Michaud de Lac-des-Aigles

Quand : À compter du mardi 9 janvier 2018 à 13 h 30

Que vous soyez débutant ou expert, nous vous attendons. Et nous comptons sur les habitués pour nous faire progresser.

Apporter votre jeu et tout ce dont vous avez besoin pour jouer.

Au plaisir de jouer ensemble et d'en profiter pour savourer un petit café, un chocolat chaud ou une tisane.



Danielle
Bénévole à la bibliothèque



Mot de Postes Canada



Bonjour à tous nos clients (es), tous les organismes, tous les commerces et à toutes les petites entreprises.

Oui Noël s'en vient à grand pas... Merci à la Municipalité par le biais du journal de nous permettre de vous jaser.



Ici, à Postes Canada, beaucoup, beaucoup de colis (cadeaux) Ho ! Ho ! Ho ! livrés par Vicky (la meilleure) FFRS de la RR1 qui comprend St-Guy, Lac-des-Aigles et Biencourt. Elle fait un très très bon travail et je l'en félicite. Également, merci à Madeleine et à Stéphanie (nos meilleures remplaçantes).

Merci beaucoup chère clientèle de votre encouragement et de votre fidélité, malgré les bourrasques de nos compétiteurs et de la vie. Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne Année 2018 remplie de belles surprises, de Santé, Joie, Amour, Bonheur, Postérité et Prospérité et de beaux moments avec vos familles! C'est toujours un plaisir de vous accueillir, de vous servir et de vous offrir tous les services et les produits de Postes Canada!

À bientôt!

Vicky Ouellet – FFRS pour la RR 1 et Marjolaine Ouellet – Maître de poste

NOUVEAUX – NÉS



Guillaume Levesque et Jessica Duval ont eu une petite fille, Ophélie qui est née le 8 novembre 2017.



Steve Paré et Mélissa Labrie ont eu un petit garçon, Hugo Paré qui est né le 27 mai 2017.

La Municipalité félicite les parents !

Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

HÉBERGEMENTS RÉCRÉOTOURISTIQUES
Chalets et terrains de camping avec vue
magnifique sur le lac
LOCATION 4 SAISONS



Parc Natur'Ailes
Rue du Quai, Lac-des-Aigles
Contact: Mme Renée Bernard
418-779-2739 ou 779-2061
www.chaletsdevacances.com/chalet-a-louer_chalet-le-parc-natur-ailes

PARC NATUR'AILES



Pour location de chalets toutes saisons (genre suisse) et de terrains de camping. Veuillez contacter Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire au 418-779-2431 ou 418-779-2739 ou par Paget au 418-867-0196.

BIENVENUE CHEZ NOUS !

Emplois d'été Canada (EÉC) 2018

La période de présentation des demandes d'Emplois d'été Canada (EÉC) 2018 est maintenant ouverte ! Les demandes seront acceptées du 19 décembre 2017 au 2 février 2018.

Emplois d'été Canada accorde du financement afin d'aider les employeurs à créer des possibilités d'emplois d'été pour les étudiants. L'initiative met l'accent sur les priorités locales et aide à la fois les étudiants et leur collectivité.

Emplois d'été Canada :

- offre de l'expérience de travail aux étudiants
- aide des organismes, y compris ceux qui offrent d'importants services communautaires; et
- reconnaît que les réalités, les besoins et les priorités varient grandement d'une collectivité à l'autre

Emplois d'été Canada accorde une aide financière à des organismes sans but lucratif, à des employeurs du secteur public ainsi qu'à des petites entreprises du secteur privé comptant 50 employés ou moins afin qu'ils créent des possibilités d'emplois d'été pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans qui étudient à temps plein et qui prévoient retourner aux études lors de la prochaine année scolaire.

- L'employé doit avoir étudié à temps plein au cours de l'année scolaire précédente et avoir l'intention de poursuivre ses études à temps plein au cours de l'année scolaire suivante.
- L'employeur doit offrir un emploi à temps plein (30 à 40 heures par semaine) d'une durée de 6 à 16 semaines.
- Les employeurs sans but lucratif peuvent recevoir jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum établi et des charges sociales liées à l'emploi.
- Les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant jusqu'à 50 employés peuvent recevoir jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum.

Pour obtenir plus d'information et pour présenter une demande, consultez le Canada.ca/emplois-ete-canada ou visitez un Centre Service Canada.

L'Équipe des programmes, région du Québec

Service Canada

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR 2017-2018

- Mercredi, le 20 décembre 2017** - Conte de Noël à la bibliothèque
À compter du mardi 9 janvier 2018 - à 13 h 30 Scrabble à la bibliothèque
- Samedi, le 13 janvier 2018** - Tournoi de pêche
- Présentation du Carnet de santé
- Lundi, le 15 janvier 2018** - Réunion du conseil au 75, Principale salle du conseil
- Samedi, le 20 janvier 2018** - Souper spaghetti aux Loisirs
- Lundi, le 6 février** - Réunion du conseil
- Vendredi, le 9 février** - Fêtons l'amour en famille aux Loisirs
- Samedi, le 10 février** - Drag de motoneiges
- Semaine de relâche** - Activités aux Loisirs (Envoi collectif à venir)
- Lundi, le 6 mars 2017** - Réunion du conseil
- Samedi, le 17 mars** - Souper de fermeture Loisirs - Pizza

TOURNOI DE PÊCHE LAC-DES-AIGLES

PLUS DE 33 000
TRUITES ONT ÉTÉ
ENSEMENCÉES DANS
LES 11 DERNIÈRES
ANNÉES



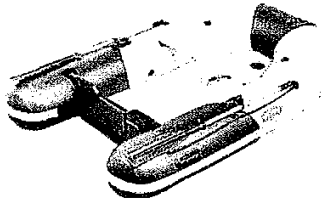
UNE 11^e ÉDITION DÉJÀ

13 JANVIER
2018

→ Les inscriptions se feront au Pavillon du Lac
à partir de 7:00 AM



MERCI À NOS NOMBREUX
COMMANDITAIRES !!



De nombreux prix de présence
seront à faire tirer!
Des bourses seront également
remises pour les prises de la
journée

Organisé par :
L'ENSEMENCEMENT DU LAC-DES-AIGLES



Pour informations: Régis Bérubé : 418-779-2418
Daniel Beaulieu : 418-779-2430

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL



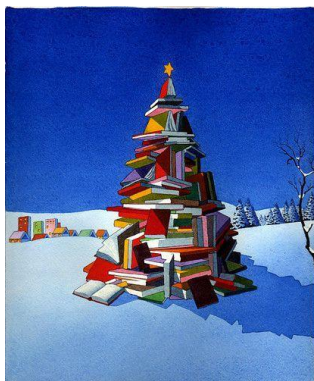
73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

BUREAU FERMÉ : Pour le Temps des Fêtes : du 25 décembre au 3 janvier 2018

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

Horaire normal du bureau municipal : Les lundis, mardis et jeudis : de 13 h à 15 h 15 et les
Vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h 15
Les Mercredis : Fermé toute la journée

HORAIRE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Horaire de la bibliothèque

- Lundi : de 13 h 30 à 15 h 00
- Mercredi : de 19 h 00 à 20 h 30

FERMÉ : Le 25 et 27 décembre ainsi que le 1^{er} et 3 janvier.

Pour informations : 418 779-2300 poste 17

Membres du conseil municipal

M. Pierre Bossé, maire, dossiers MRC, Gestion interne
M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, dossiers sécurité incendie et OMH
M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL et Route des Monts Notre-Dame
Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes
M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs
Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5, dossier Matières résiduelles (RIDT)
M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs

Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale	418 779-2300 poste 24
Mme Nadia Castonguay, agente administrative service à la clientèle	418 779-2300 poste 11
M. Berthier Beaulieu, contremaître	418 779-2300 poste 15
M. Julien Colpron-Tremblay, inspecteur municipal	418 779-2300 poste 13 (Jeudi PM)
Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire du Parc Natur' Ailes	418 779-2739 ou 418-779-2431
M. Francis Lavoie, directeur du service incendie	418-779-2119
M. Jonathan Leblanc-Breault, capitaine pompier	418-509-8223
M. Doris Dubé, employé d'hiver	
M. Yves Caron, employé d'hiver	

**JOYEUX NOËL ET
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 !**

